

AUTORISATION DE CAPTATION ET D'EXPLOITATION DE PHOTOGRAPHIES et VIDEOS D'UN ENFANT MINEUR

Nous soussignés :

Madame : _____

Demeurant : _____

Monsieur : _____

Demeurant : _____

Investis de l'autorité parentale sur le / la mineur(e) : _____

Autorisons à titre gracieux, la Maison de la Nature Bruche Piémont, dont le siège est situé au 18 rue du Nideck 67280 Oberhaslach,

à photographier ou filmer notre enfant _____
dans le cadre des activités réalisées par la Maison de la Nature Bruche Piémont et à utiliser son image.

En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, nous autorisons la Maison de la Nature à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et vidéos effectuées dans ce cadre.

Les supports pourront être exploités et utilisés dans le cadre des actions d'information et de communication auprès des différents publics, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, sans aucune limitation, pour une durée de 10 ans, intégralement et par extraits, et notamment :

- lors de projections publiques,
- dans des expositions,
- par télédiffusion, par tous réseaux de transmission (en analogique ou numérique par voie hertzienne, par câble ou satellite)
- par tous réseaux de communication électronique, tels qu'Internet,
- dans des publications papier
- sur CD-Rom, DVD, Blu-Ray, clé USB,
- et plus généralement par tous moyens existants ou à venir.

La Maison de la Nature s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de notre enfant.

Nous garantissons que notre enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

Fait à _____, le _____

Signature des personnes exerçant l'autorité parentale :